

**Déclaration du Ministre Jean-Louis SCHILTZ  
sur la politique de coopération au développement  
Chambre des députés – 15 mars 2006**

Seul le texte prononcé en luxembourgeois fait foi

## I. Introduction et contexte général

Pourquoi une coopération au développement ? - Pourquoi une coopération au développement aujourd'hui ? - Pourquoi toujours plus de coopération ? Pourquoi une coopération toujours meilleure ?

Au niveau mondial, les cartes de jeu ne sont pas distribuées de manière équitable. Le développement des régions du monde avance à des rythmes différents. Par moment ce développement est fortement freiné par des catastrophes naturelles ou par des guerres ; parfois il est accéléré de manière étonnante par un succès scientifique ou une découverte dans les domaines industriel ou médical, par exemple.

Le niveau de développement d'un pays ou d'une région est en fait un concept tout à fait relatif. Et un regard en arrière sur l'axe du temps montre que tout développement est loin d'être linéaire. Les nuances sont beaucoup plus nombreuses qu'il n'y paraît à première vue. La frontière entre développement et sous-développement est beaucoup moins nette si – au-delà du produit intérieur brut par tête – nous appliquons des mesures complémentaires comme l'environnement, la bonne gouvernance, les droits de l'homme ou l'égalité entre les sexes. Vue sous cet angle, la question de principe se pose de manière beaucoup plus complexe : il ne s'agit plus seulement de constater s'il y a eu développement ou non – d'un point de vue quantitatif – il s'agit aussi de vérifier si ce développement, acquis ou en voie d'acquisition, va dans la bonne direction et s'il s'agit d'un développement qui sera durable à long terme.

A y regarder de plus près, l'on constate avec regret que ce n'est souvent pas le cas ou seulement partiellement. Le regard en arrière accentue cette vue des choses. Il y a à cela plusieurs raisons.

Nous nous battons – au sens positif du terme – tous les jours et dans nombre de pays du monde contre les conséquences du mal-développement. Les raisons profondes du mal-développement sont d'ailleurs souvent les mêmes ou alors elles se présentent souvent de manière semblable : insécurité physique face à la guerre ou à la criminalité, menace à la vie, sous-alimentation ou malnutrition, absence ou manque de perspectives en termes d'emploi, un environnement qui bloque toute perspective à long terme, et tant d'autres. La conséquence, surtout en Afrique de l'Ouest, se compte en dizaines, voire en centaines de milliers de personnes sans espoir qui sont pour la plupart seules face à cette situation.

Il est difficile de comparer directement les problèmes de l'Afrique avec ceux de l'Europe. Ceci dit, en Europe et plus particulièrement au Luxembourg, nous nous efforçons d'amortir les problèmes de l'individu par un filet social pour lui offrir de nouvelles perspectives. Il faut s'avouer que nous n'y succédons pas à chaque fois, mais tout de même.

En Afrique, la situation se présente de manière différente. Il est difficile de passer à travers les mailles du filet social, alors qu'il n'y en a pas. Celui qui tombe heurte le sol de plein fouet. C'est aussi simple que ça ; c'est aussi brutal que ça. S'y ajoute un exode rural

sans pareil qui anéantit les effets des structures de solidarité traditionnelles de la famille ou du clan. Une fois que le cercle vicieux de la pauvreté est lancé, il est difficile à freiner.

Comme indiqué plus haut, il y a à cela de nombreuses raisons. Plus personne aujourd'hui ne nie la séparation nette entre riches et pauvres, entre le Nord et le Sud. Les cycles de développement très inégaux de par le monde jouent évidemment un rôle à cet égard. Ce rôle est fortement amplifié à chaque fois qu'au cours de l'histoire des comportements myopes de l'homme sont venus s'en mêler. Je veux parler des guerres, mais aussi du colonialisme et de son égoïsme rapace, de l'esclavage aux arrière-pensées tout aussi peu avouables, mais accentué par un mépris intolérable de la personne humaine. Ces fléaux ont sans doute contribué de manière marquante au traçage des frontières entre le monde industrialisé et le monde en développement. Mais le partage pragmatique et géopolitique du monde, dans l'arrogance des anciennes grandes puissances, ne résiste désormais plus au reproche de l'égoïsme, de l'intolérance et du manque de respect face à la vie et à la culture de l'Autre.

Le Luxembourg n'a aucune part – ou tout au plus une part infime – dans ces exactions dramatiques. Force est toutefois de reconnaître aujourd'hui que, dans le monde globalisé, nous ne saurons nous dérober aux conséquences des actes du passé. Nous aussi devons en débattre.

Dans ce contexte, il ne s'agit pas de prendre sur soi des responsabilités indues ou les responsabilités d'autrui. Il s'agit de ne pas fermer les yeux devant les réalités de ce monde – y compris par réflexion sur notre propre passé. Il s'agit de faire jouer une solidarité à l'égard de ceux qui, pour des raisons qui ne leur sont pas ou seulement partiellement imputables, vont plus mal que nous. C'est ce que nous pratiquons au quotidien dans les programmes de développement que nous réalisons sur le terrain. Nous le pratiquons également par le dialogue avec les responsables politiques des pays en développement. Nous le pratiquons enfin par des actions de sensibilisation, que cette Chambre des députés a réclamées à plusieurs reprises et à juste titre. En tant que responsable politique de ce secteur d'activité, il est de mon intention de continuer à l'avenir à rapprocher les citoyens luxembourgeois des réalités passées et présentes du monde en développement.

Permettez-moi de présenter trois exemples à cet égard : le premier de l'année passée, le deuxième de cette année et le troisième de l'année prochaine.

La Coopération luxembourgeoise était par exemple étroitement associée à la semaine culturelle qui a encadré la visite d'Etat du président Touré du Mali en novembre dernier. Ensuite, nous participerons cette année à une initiative audiovisuelle, à savoir à la production du film « Retour à Gorée » que le musicien sénégalais Youssou N'Dour tourne sur l'histoire de l'esclavage. Enfin, je suis confiant que le sujet de la coopération au développement trouvera sa place dans le cadre de l'année culturelle 2007 – pour l'instant tout semble du moins l'indiquer.

De telles initiatives ont une raison d'être supplémentaire à laquelle j'ai déjà fait allusion. Elles nous permettent de véhiculer de l'Afrique une autre image que celle de la pauvreté, du malheur et du mal-développement. L'Afrique n'est peut-être pas riche en termes monétaires ; mais elle est incroyablement riche en histoire et en culture. Cela mérite d'être répété plus souvent, de se savoir davantage, que nous en ayons conscience.

Si, d'un côté, nous nous penchons aujourd'hui plus que jamais sur le développement dans le temps d'autres continents que le nôtre, nous le faisons également dans un souci de protéger nos propres intérêts. Le Secrétaire général de l'ONU Kofi Annan l'a dit dans son rapport « Pour une liberté plus grande » : pas de sécurité sans développement, ni de développement sans sécurité et ni l'une ni l'autre ne se réaliseront sans le respect des droits de l'homme et de la bonne gouvernance.

Mais tout d'abord je voudrais retracer l'effort luxembourgeois en matière de coopération au développement au moyen de quelques chiffres. Et je voudrais le faire en insistant en même temps sur l'aspect qualitatif de cette coopération et le rôle du Luxembourg dans ce domaine précis.

## II. Les chiffres – la qualité de la coopération – le rôle du Luxembourg

En parlant de notre engagement dans le monde en développement, nous ne devons pas perdre de vue nos origines, ni la vitesse fulgurante à laquelle le pays s'est développé au cours du 20<sup>e</sup> siècle en dépit des sacrifices de nos parents et grands-parents pendant deux guerres mondiales. Les recettes pour ce développement : du travail et encore du travail, dur et exigeant, couplé à une véritable solidarité dans la population et une solidarité solide de l'extérieur. Comment - face aux leçons de notre histoire récente – refuser une solidarité bien comprise et bien vécue à ceux qui, à travers la mondialisation, nous sont plus proches que jamais ? Cela est inconcevable.

Seul celui qui connaît le passé, celui qui comprend le passé, celui-là seul peut prétendre à modeler le futur, et les défis futurs dans le domaine du développement sont énormes. Les objectifs du millénaire pour le développement nous donnent une idée de l'ampleur de ces défis. Nous devons nous y attaquer dès aujourd'hui. Pas seulement demain, ou après-demain.

Bien entendu, cette responsabilité ne pèse pas sur le seul Luxembourg ; elle interpelle la communauté internationale dans son ensemble. L'effort devra venir d'une multitude et surtout de la part de ceux qui sont suffisamment à l'aise pour contribuer leur part plus ou moins grande à l'effort commun. Ainsi, chaque pays industrialisé est appelé à apporter sa contribution de solidarité juste dans la lutte contre la pauvreté. Qu'il me soit permis de souligner que le principe de la contribution de solidarité juste de tout un chacun devrait s'appliquer même en-dehors du contexte de la coopération au développement. Le monde serait sans doute meilleur si ce principe venait à s'appliquer à d'autres domaines de la politique étrangère. Mais cela est un autre débat.

Retournons aux chiffres.

Le Luxembourg appartient depuis quelques années au club des 0,7. Il s'agit du groupe des pays qui allouent plus de 0,7 pour cent de leur richesse nationale à la coopération au développement. Depuis le mois de mars 2005, sous présidence luxembourgeoise de l'UE, les 25 États membres de l'UE se sont engagés pour la première fois et collectivement à investir d'ici 2015 0,7 pour cent de leur revenu national brut comme aide publique au développement. Voilà une décision qui trace le chemin pour les années à venir.

Le Luxembourg peut prétendre, sans fausse modestie, à un rôle d'avant-garde en matière de coopération et nous continuerons à jouer ce rôle à l'avenir. Notre engagement national en matière de coopération le montre, tout comme l'accord européen que nous avons su préparer à cet égard.

Avant tout cela compte pour les populations dont il s'agit d'améliorer les conditions de vie. Mais cela compte évidemment aussi pour le rôle que le Luxembourg est amené à jouer sur la scène internationale. Restons donc encore un instant dans la perspective luxembourgeoise. Notre effort national en matière de développement, grâce à sa progression quantitative régulière, nous a valu à l'extérieur visibilité et respect. Par ailleurs, il est éminemment important que nous participions aux discussions conceptuelles dans les instances internationales et que nous contribuions par là même à l'amélioration qualitative de la coopération internationale.

En 2005, nous avons rempli notre contrat de ce point de vue. Dans nos fonctions de présidence de l'UE, nous avons ainsi contribué au résultat positif du Forum de Paris sur l'harmonisation des procédures. En effet, tout euro dépensé pour servir des procédures compliquées et souvent duplicatives est un euro perdu pour les plus pauvres parmi les pauvres. Dans un autre registre, nous avons également joué notre rôle aux côtés des Suédois et des Britanniques pour mettre en place à l'ONU un fonds qui permet désormais de répondre d'une manière plus efficace aux catastrophes humanitaires. Ceci, comme nos efforts en matière d'évaluation, de suivi et de contrôle à Luxembourg, contribue à une meilleure qualité de notre politique de coopération.

La combinaison de la conséquence quantitative et de la compétence qualitative en matière de coopération est la meilleure garantie pour récolter crédibilité et reconnaissance à un degré qu'un petit pays comme le Luxembourg aurait de la peine à atteindre par d'autres moyens de politique étrangère. C'est ainsi que notre coopération internationale est devenue un vecteur important de notre action extérieure. Il n'est dès lors pas surprenant que le gouvernement considère la coopération au développement comme une de ses priorités. En effet, on n'écouterà que celui qui joint son action à sa parole et à ses promesses. Ce n'est que celui-là qui aura voix au chapitre quand il s'agira de définir les orientations et les directions politiques sur le plan international.

Qu'est-ce que cela signifie pour nos partenaires dans les pays en développement ? Au fil des années notre aide au développement s'est émancipée en une véritable coopération au développement, une coopération avec une série de pays en développement basée sur le partenariat et un respect mutuel. La coopération luxembourgeoise est sérieuse quand il

s'agit d'identifier, ensemble avec les partenaires du Sud, des priorités communes et de définir, puis de réaliser des programmes à moyen terme.

Ainsi que j'ai eu l'occasion de le présenter récemment à la Commission des affaires étrangères de la Chambre des députés, la coopération luxembourgeoise a représenté en 2004 0,83 pour cent du revenu national brut. Cette coopération est l'expression de la solidarité des Luxembourgeois vers l'extérieur. Le monde dans lequel nous vivons aujourd'hui est un ; personne ne peut l'ignorer et prétendre que les soucis des autres ne le concernent pas. C'est de là que cette politique – aujourd'hui peut-être même plus que hier – puise son importance centrale. Tout compte fait, il s'agit de partager la richesse avec ceux qui vivent dans le dénuement le plus complet.

Les perspectives pour 2005 et 2006 prévoient des taux d'aide publique au développement de 0,86 respectivement de 0,89 pour cent - en 2006, l'APD représente quelque 230 millions d'euros - dans l'esprit de la déclaration gouvernementale, mais aussi comme un signal univoque à l'attention de nos partenaires européens.

C'est ainsi que le gouvernement est prêt à maintenir l'effort de coopération à un niveau élevé. A cet égard, il ne faut pas se cacher que la coopération au développement n'évolue pas dans un vacuum ; elle ne saurait faire abstraction des circonstances économiques dans notre pays. C'est précisément pour cette raison que l'effort de coopération continuera certes à augmenter au cours des années à venir, mais de manière mesurée. Je suis persuadé qu'à l'instar des années précédentes nous pourrions compter à cet égard sur l'indispensable soutien de cette Chambre.

L'importance d'une politique de coopération à long terme nous a été rappelée récemment de manière brutale. Je veux parler de Ceuta et Melilla et de ce qui est en train de se passer au large de la Mauritanie. Cette réalité s'appelle migration et c'est de la dimension de développement de la migration que je voudrais parler à présent.

### III : Migration et développement

Le Luxembourgeois qui, sûr de soi et modeste à la fois, contemple l'histoire de son pays, se doit d'être particulièrement sensible au sort de ceux qui ont été déracinés, soit par la guerre, soit par le manque de perspective qui ne leur a laissé d'autre choix que de partir et de chercher leur bonheur – tout étant d'ailleurs relatif en la matière – sous d'autres cieux.

Il y a 60 ans, la déportation et le sort du réfugié étaient réels pour les générations antérieures à la nôtre, et il y a à peine 130 ans qu'un tiers de la population du pays ne voyait pas d'autre alternative pour survivre que d'émigrer vers le Nouveau Monde. Ce n'est qu'avec l'essor du développement fin 19<sup>e</sup>, début 20<sup>e</sup> siècle que la situation a changé et que le Luxembourg a rapidement changé d'un pays d'émigration en pays d'immigration.

Aujourd'hui comme hier, par temps de grandes migrations, rares sont ceux qui quittent leur pays, leur ville ou leur village par choix, mais plutôt à cause de l'insécurité - en cas de guerre - ou à cause d'une famine ou d'une pauvreté endémique.

Des masses de jeunes gens originaires de pays en développement sont aujourd'hui sur le départ. Faute de perspectives chez eux, ils espèrent une vie meilleure dans un monde qu'ils connaissent tout au plus par ouï-dire. Les images de jeunes Africains accrochés sur les barbelés des exclaves espagnoles de Ceuta et de Melilla et les statistiques anonymes des centaines de personnes noyées en Méditerranée ou dans l'Atlantique, en route pour l'Europe, sont insupportables et nous interpellent dans notre humanité partagée. Ces images exigent de vraies réponses.

Et les réponses aux questions compliquées ne viennent pas facilement. Elles se trouvent en partie au Sud, en partie au Nord, la plupart du temps au Sud comme au Nord. La politique d'immigration peut sans doute fournir une partie de la réponse, au Luxembourg comme en Europe. Il y aurait beaucoup à dire à ce sujet, mais ce n'est pas l'objet de mon propos. Je me limiterai à évoquer le lien entre migration et développement, tout en gardant à l'esprit que chaque cas cache le destin d'un homme ou d'une femme.

Pour illustrer l'aspect développement, je voudrais tout d'abord mentionner le rapport de la Commission globale sur les migrations internationales, de l'ONU.

Ce rapport, qui a été remis en automne 2005 par ses auteurs au Secrétaire général de l'ONU, mentionne tout d'abord la nécessité d'une migration internationale pour subvenir aux besoins en main d'œuvre du Nord. Par ailleurs, la Commission souligne à juste titre le rôle positif qu'une diaspora peut jouer dans le développement de son pays d'origine ; notamment par les liens qu'elle entretient entre les émigrés et leurs familles restées au pays, mais aussi par les fonds qu'ils envoient à leur famille et qui alimentent le développement du pays. Cet aspect, connu sous le terme anglais de « remittances », constitue une facette importante de la politique de développement au sens large. Cela est particulièrement vrai pour un de nos pays cible, le Cap Vert. Je me félicite que l'Agence luxembourgeoise pour le transfert des technologies financières ait entrepris l'année dernière d'étudier ce phénomène plus en détail.

Mais la Commission de l'ONU fait aussi remarquer de manière tout à fait pertinente l'utilité et l'importance de créer par la coopération au développement des conditions de vie dans les pays en développement qui améliorent le quotidien des populations et qui donnent envie d'y vivre. Et même si la politique de développement ne peut pas résoudre tous les problèmes, surtout pas à court terme, il est clair pour moi qu'à long terme le développement est la réponse la plus prometteuse en termes de durabilité, face aux mouvements de populations auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui.

Tout ceci ne signifie bien entendu pas que la politique de coopération doive dévier de son objectif de base, à savoir la lutte contre la pauvreté. Bien au contraire, elle doit s'y appliquer de manière renforcée, car là où la pauvreté cède au développement, les populations n'éprouvent plus le besoin pressant de partir. C'est aussi simple et en même

temps aussi compliqué que cela. A cet égard, il est exclu que la politique de coopération soit subordonnée à la problématique de la migration. Elle doit en tenir compte et elle ne doit pas l'ignorer. Le même raisonnement vaut pour la politique de migration. Tout automatisme entre les deux politiques serait mal venu.

C'est dans cet esprit que le Luxembourg, ensemble avec ses partenaires du Benelux, a pris l'initiative en novembre dernier de mettre le sujet de la migration et du développement à l'ordre du jour au niveau de l'UE.

Dans nombre de pays et de régions, il est essentiel de rétablir les conditions d'un développement « normal » avant de pouvoir même parler de coopération au développement. C'est le cas après une catastrophe humanitaire et c'est précisément de ce point que je voudrais parler dès à présent.

#### IV. L'Humanitaire

Un peu plus de 10 pour cent de l'aide publique au développement du Luxembourg sont réservés, comme chaque année, pour des actions dans le domaine de l'assistance humanitaire. L'expérience de longue date de la communauté internationale montre que bien trop souvent une guerre ou une catastrophe naturelle viennent menacer ou même détruire complètement les acquis du travail de développement. C'est ainsi, qu'année après année, nous nous voyons contraints d'allouer des montants importants à l'aide d'urgence. C'est avec regret que nous constatons qu'une crise, comme par exemple celle du tsunami, suscite une plus grande générosité chez les donateurs qu'une autre, comme par exemple la crise alimentaire en Afrique de l'Est. En fait le drame humain vit très mal ces nuances. C'est précisément pour cette raison qu'au cours de l'année passée les acteurs humanitaires, avec en tête les Britanniques, les Suédois et les Luxembourgeois, se sont attaqués à la question de l'organisation d'une aide d'urgence toujours plus rapide, toujours plus importante et toujours plus équitable.

C'est ainsi que le Sommet de l'ONU à New York en septembre dernier a retenu le principe d'un fonds humanitaire renouvelé qui vise à garantir une plus grande efficacité des interventions humanitaires en permettant aux fonds et programmes d'urgence d'intervenir massivement là où une crise vient de se déclarer ou encore dans les « crises oubliées » qui sont sorties des feux de l'actualité et qui sont chroniquement sous-financées. Le gouvernement luxembourgeois s'est impliqué de manière énergique dans la mise en place de ce fonds, entre autre en lançant, ensemble avec la Suède, une large campagne de sensibilisation à ce sujet en marge du Sommet de septembre 2005. Ces efforts communs ont porté leurs fruits ; pas plus tard que la semaine passée j'ai participé à New York au lancement de ce nouvel instrument par le Secrétaire général Kofi Annan et le Coordinateur de l'aide d'urgence de l'ONU Jan Egeland. Le Luxembourg contribue à hauteur de quatre millions de dollars à la constitution du nouveau fonds humanitaire dont le capital devrait s'élever prochainement à 450 millions de dollars, dont 250 sont d'ores et déjà disponibles. Ce fonds, à peine mis en place la semaine passée, vient déjà d'actionner un premier financement pour une aide dans le cadre de la crise alimentaire dans la corne de l'Afrique. Une prochaine action est prévue en Côte d'Ivoire.

Dans un monde où les humanitaires ne rapportent souvent que de mauvaises nouvelles, la mise en place du fonds humanitaire, une fois n'est pas coutume, est décidément une bonne nouvelle.

Le Luxembourg dispose depuis un certain temps d'une expérience non négligeable en matière d'action humanitaire. Des interventions concrètes dans des régions de crise sont l'illustration de la compétence que nous avons acquise en la matière – je pense au tsunami, à la présence de la Protection civile en Louisiane après l'ouragan Katrina ou à la récente intervention de l'hélicoptère de Luxembourg Air Rescue venu secourir les victimes du tremblement de terre au Pakistan. L'engagement inlassable des ONG luxembourgeoises sur le plan humanitaire mérite lui aussi d'être dûment souligné ici. Tout comme dans le domaine de l'aide au développement traditionnelle, il est sans doute possible de dégager à long terme l'un ou l'autre avantage comparatif en matière d'aide humanitaire. Cela permettrait au Luxembourg d'intervenir d'une manière encore plus efficace en cas de crises. C'est un grand défi. Nous nous devons de le relever.

Dans le respect total de la spécificité de l'action humanitaire il ne doit pas non plus y avoir de fausses appréhensions entre acteurs qui, par principe, en raison de la nature de leurs missions, auraient tendance à s'éviter. Je veux parler des humanitaires, d'une part, et des militaires, d'autre part. Leurs actions respectives, en cas de crise humanitaire, sont deux pièces d'un même puzzle. Si ce puzzle est assemblé comme il se doit, l'image est nette. Si les pièces sont mal assemblées, elles se repoussent ou se recourent d'une manière qui rend l'image floue, d'une manière qui entraîne des recouvrements malsains et d'une manière qui n'engendre pas de résultats.

Qu'une chose soit claire : je suis le premier à me réjouir quand les moyens militaires n'ont pas à être employés à la suite d'une crise humanitaire ; cela veut dire en effet que les humanitaires s'en sortent sans appui militaire. Dans ces cas-là, c'est une bonne chose. Mais, de grâce, ne nous faisons donc pas d'illusions : il existe aussi des situations où cela ne marche pas, et, dans le cas du tsunami, j'ai vu de mes propres yeux au Sri Lanka et à Banda Aceh que l'intervention militaire était indispensable. Il s'agit ici de vies humaines, et non pas de savoir si le quatre-quatre ou l'hélicoptère sont peints en blanc ou en vert. Cela s'est vérifié également au cours de la crise au Pakistan, l'an dernier. Secourir les victimes de catastrophes de manière rapide et efficace, voilà ce dont nous avons besoin, tout en veillant, encore une fois, à ce que chacun s'active dans son propre champ d'action et d'excellence. Je pense avant tout à la plus-value que peuvent apporter les militaires dans le domaine des transports et de la logistique en général. Je dis cela en étant et restant tout à fait conscient des réticences et objections qui existent à ce sujet. Je suis disposé à en discuter avec ceux qui voudraient les avancer, et tâcher de les écarter ensemble. Et si je suis entièrement d'accord avec le fait qu'il faut éviter un mélange des genres, je suis néanmoins tout aussi convaincu qu'il est nécessaire, aussi dans l'intérêt d'une gestion sérieuse des deniers publics, de reconnaître des opportunités constructives et de les mettre en œuvre de manière responsable.

Tout ce que je dis ici ne représente certes pas une révolution, puisque c'est précisément dans cette optique que l'Union européenne voit depuis des années les missions de Petersberg. C'est exactement ainsi, ou de manière similaire, que le Coordinateur humanitaire de l'ONU, M. Jan Egeland, voit les choses. C'est dans cette direction que vont les travaux de l'ONU, quand, par exemple, l'on met la dernière touche à la création d'une « Peacebuilding Commission ». Cette commission est en effet appelée à se pencher, entre autre, sur la manière dont doit être organisée la transition entre un conflit et le moment où une aide au développement traditionnelle est à nouveau possible.

Voilà, Mesdames et Messieurs, pour ce qui est de l'humanitaire. Il me reste à dire quelques mots au sujet des orientations générales de notre politique.

## V. Grandes orientations

Même si nous nous appliquons chaque jour à faire mieux, nous n'avons tout de même pas besoin de réinventer notre politique. Nous n'avons pas non plus besoin de modifier les principes de base de notre politique de coopération. Notre engagement décidé dans la lutte contre la pauvreté reste notre fer de lance. Nous souhaitons en l'occurrence mettre l'accent sur les plus pauvres parmi les pauvres. Concrètement, nous continuerons aussi à l'avenir à nous engager principalement dans les secteurs sociaux de la santé et de l'éducation. Le développement rural intégré reste lui aussi en tête de nos priorités, avec les volets eau et assainissement.

Ceci dit, nous souhaitons compléter cette orientation de base par trois nouveaux accents complémentaires, et c'est d'ailleurs ce que nous sommes déjà en train de faire.

Le premier accent est sur l'insertion professionnelle. Que constatons-nous, en particulier dans nos pays cible en Afrique de l'Ouest ? Nous y faisons un bon travail en matière de formation professionnelle, y compris dans le secteur dit informel. Il s'agit, en résumé, de programmes destinés à ceux qui, à un très jeune âge, ont laissé passer l'occasion, ou n'ont pas eu la possibilité, d'apprendre à lire et à écrire. Or, nous constatons aujourd'hui que ces programmes ne suffisent pas. Ces jeunes dont il est question ici, ont besoin d'un appui supplémentaire. Ceux qui font preuve d'esprit d'initiative devraient avoir la possibilité de créer, puis de gérer leur propre entreprise. C'est ce à quoi nous voulons contribuer en offrant, en collaboration avec le BIT, le Bureau international du travail, des programmes d'insertion spécifiques. Cela se fait déjà en partie en Afrique de l'Ouest, mais cet instrument doit être mis en place de manière plus conséquente et plus répandue, et à cet effet nous tenons avant tout à créer des synergies avec nos propres projets de formation. Parmi tant d'autres soucis en Afrique de l'Ouest, le plus grand est probablement celui du manque de perspectives pour la jeunesse. Dans un environnement où le soutien de l'Etat fait largement défaut - et où la formation scolaire de base fait encore souvent figure de luxe - la formation professionnelle constitue le complément nécessaire afin de donner aux jeunes des perspectives professionnelles concrètes dans leur propre pays.

Le deuxième accent est sur la microfinance. Nous voulons employer la microfinance de façon plus systématique là où l'accès à la vie professionnelle et partant à une certaine indépendance financière ne dépend souvent que d'un petit coup de pouce. Des fonds relativement peu importants accordés à des particuliers peuvent aboutir à des résultats encourageants. Permettez-moi de souligner dans ce contexte l'intérêt du couple grand-ducal pour la Coopération luxembourgeoise en général et pour la microfinance en particulier.

Le temps me manque pour m'attarder sur les différents aspects de la microfinance. Juste ceci : la microfinance est l'un des domaines où la Coopération luxembourgeoise, les ONG luxembourgeoises et les entreprises luxembourgeoises – en l'occurrence le secteur bancaire - peuvent développer des synergies. C'est ce qu'elles ont déjà fait l'année dernière en organisant ensemble la semaine de la microfinance. C'était une initiative positive, et il devrait y avoir cette année une deuxième édition de cette semaine de la microfinance. Nous avons ici l'occasion de jeter un pont entre le monde de la microfinance et celui de la finance tout court, et ce sur la base d'un intérêt partagé des deux côtés. Nous devons continuer dans cette voie – dans d'autres secteurs également – sans pour autant renoncer au principe que nos aides ne sont pas dépendantes de l'obtention automatique par des entreprises luxembourgeoises de marchés dans les pays en développement. Nous n'en voulons pas et d'ailleurs cela serait contraire à la tendance internationale. Ce que nous comptons faire par contre, c'est essayer de créer des synergies intelligentes et saines entre la Coopération et les entreprises.

Le troisième accent est sur la bonne gouvernance. Nous menons en la matière un dialogue intense avec les autorités ainsi qu'avec la société civile dans nos pays cible. La bonne gouvernance est également mise en avant en tant que « préoccupation transversale » dans nos Programmes Indicatifs de Coopération. Or, cela ne suffit pas. Il me tient à cœur d'intégrer aussi dans ces programmes des projets concrets en la matière. Ainsi, nous soutenons au Nicaragua un programme destiné à favoriser une plus grande transparence dans les administrations communales. Au Mali, nous soutenons cette nouvelle institution qu'est le médiateur de la république. Nous voulons également appuyer un programme au Sénégal qui décrit, dans les écoles, les méfaits de la corruption afin de combattre celle-ci d'emblée.

Un mot encore sur une question liée aux modalités de la Coopération luxembourgeoise.

Au cours de ces derniers mois, l'appel pour une aide budgétaire directe plus importante des pays du Nord pour les pays du Sud s'est fait entendre de plus en plus fortement. Des fonds seraient versés directement au budget des pays bénéficiaires et gérés ensuite par les gouvernements nationaux des pays du Sud. La responsabilisation et l'indépendance de ces pays bénéficiaires de l'aide internationale en dépendraient, c'est ce que l'on entend de plus en plus souvent ; on l'entend de la part de la Commission européenne, mais aussi de la part de nombreux pays membres de l'Union européenne.

Je ne vous cacherai pas que j'ai les plus grands doutes à ce sujet, et ce concernant tant la pertinence que la motivation de cette nouvelle approche. Il me paraît tout d'abord tout

sauf pertinent de vouloir, à l'aide d'une seule et même méthode, à savoir l'appui budgétaire, répondre aux exigences et besoins de tous dans tous les pays en développement, d'après le principe « one size fits all » ; c'est quand même légèrement plus compliqué et plus délicat.

Je me demande en outre où est la véritable appropriation quand un donateur verse directement des fonds au budget d'un pays en développement et qu'il dépêche en même temps des cohortes de consultants du Nord dans le ministère des finances de ce pays, afin de reprendre ainsi le contrôle de la gestion des aides budgétaires. Il me semble que de cette façon, une main reprend ce que l'autre semble à peine avoir donné.

Et avant tout – lorsque je parle ici de contrôles – l'approche que nous avons adoptée – qui consiste à mettre en œuvre pratiquement tous les programmes bilatéraux par l'intermédiaire de notre agence d'exécution Lux-Development – ne permet-elle pas de vérifier exactement, sur place, chaque jour, ensemble avec le partenaire, ce qu'il advient de l'argent, où il va, et ainsi de faire en sorte que cet argent profite à ceux à qui il est censé profiter, à savoir aux plus pauvres parmi les pauvres ? A cette question, certes rhétorique, on ne peut à mon avis répondre que par un oui clair et net.

Cela ne signifie pas que nous ne souhaitons pas associer davantage nos partenaires à la réalisation des programmes. Au contraire, nous accordons une très haute importance au principe du partenariat. Cela ne signifie pas davantage que là où il existe des compétences nationales dans nos pays cible, nous ne voulions pas y recourir ou que nous n'y ayons pas recours. Au contraire, cela aussi fait partie du partenariat et nous tenons à le faire chaque fois que cela est pertinent.

Nous comptons également soutenir davantage – dans l'intérêt d'une efficacité accrue – une approche sectorielle cohérente, qui correspond aux besoins et priorités telles que nos partenaires les définissent et telles que nous les partageons.

Voilà, Monsieur le Président, j'en ai presque fini pour cette année, enfin presque.

J'aurais eu certaines choses à dire quant à l'organisation de notre coopération. Je n'en ferai rien à ce stade, d'abord parce qu'un audit organisationnel est en cours au sein de la Direction de la Coopération – je ne manquerai évidemment pas de m'entretenir dans les semaines ou mois à venir avec la commission compétente des résultats de cet audit qui progresse bien – et ensuite parce que j'ai déjà dit ce qu'il y a avait de plus important à dire au sujet de l'organisation en me penchant sur la question des contrôles et, plus particulièrement, celle de l'aide budgétaire.

J'aurais pu évoquer bien d'autres points ; j'aurais dû m'attarder sur beaucoup d'autres sujets. J'aurais dû parler de la pandémie du SIDA, qui fait chaque jour des milliers de victimes et qui anéantit trop souvent tout développement. J'aurais dû parler de Hong Kong et de l'importance du commerce dans le cadre élargi du programme de Doha pour le développement. J'aurais dû parler de la concentration géographique de notre coopération. J'aurais dû parler des femmes et des enfants qui souffrent plus que

quiconque du sous-développement et que nous devrions placer au centre de notre politique de développement – nous essayons de le faire, et nous y parvenons souvent, mais pas toujours.

Il s'agit là, Monsieur le Président, de quelques exemples seulement - il en existe d'autres, et en nombre.

Je me suis concentré aujourd'hui sur les défis de la coopération. J'aurais aussi dû parler de ses succès. Il en existe des petits et des grands. Les petites réussites sont aussi importantes que les grandes, mais les grandes réussites sont plus visibles, même s'il ne s'agit souvent que de succès partiels, de victoires d'étapes, comme on dit dans le jargon cycliste.

De tels succès ont été enregistrés dans trois de nos pays cible, à savoir au Vietnam, au Salvador et au Cap Vert.

Au Vietnam, une évolution économique très positive est en cours. D'année en année, le Vietnam peut compter, pour accompagner cette évolution, sur un montant total de plus de 3 milliards de dollars, tous donateurs confondus. C'est énorme, mais n'oublions pas que le Vietnam compte plus de 84 millions d'habitants. La semaine dernière, nous avons signé avec le Vietnam un nouveau programme sur cinq ans. L'engagement annuel luxembourgeois devrait s'élever à 10 millions d'euros, c'est-à-dire légèrement plus que jusqu'à présent. Nous comptons mettre un accent appuyé sur les régions les plus démunies. Le Vietnam a une chance réelle de prendre congé, d'ici 2010 ou 2015, du cercle des pays en développement les plus pauvres. C'est là le succès partiel auquel nous avons contribué. C'est là le succès définitif que nous avons pour objectif et vers lequel nous devons cibler nos efforts.

Cela vaut aussi pour le Salvador. Ce pays a également enregistré un développement économique positif au cours de ces dernières années. Le Salvador a lui aussi la possibilité de pouvoir dire, dans quelques années ou au cours de la prochaine décennie, « mission accomplie » en matière de lutte contre la pauvreté. J'ai félicité le gouvernement salvadorien en novembre dernier pour cette évolution positive et je leur ai assuré que nous n'allions pas leur tourner le dos du jour au lendemain, et que nous étions disposés à les accompagner pendant une période supplémentaire, non pas dans l'esprit d'un programme de développement classique, mais dans l'esprit d'un programme destiné à consolider les acquis positifs. Ce programme devrait dès lors s'intituler « Programme de consolidation » - il s'agit d'une nouveauté, pour nous aussi, et nous allons au fil des ans élaborer ce programme avec les Salvadoriens.

Au Cap Vert aussi des succès ont été enregistrés ; j'ai évoqué en détail l'année dernière la situation de ce pays. Je maintiens ce que j'ai dit l'année dernière. Il existe une relation particulière entre le Luxembourg et le Cap Vert, entre les Luxembourgeois et les Capverdiens. Cette relation particulière implique des obligations. Elle est à la fois l'indicateur de direction et l'étalon de mesure pour ce partenariat de plus en plus fort qui

unit ces deux pays. Nous sommes entretemps le partenaire le plus important du Cap Vert. C'est très bien, et si cela ne dépend que de nous, il en restera ainsi.

Ces succès, Monsieur le Président, sont tangibles. Ils doivent encore se confirmer dans les années à venir. Nous n'en avons pas non plus été les seuls artisans. Nous y sommes parvenus en collaboration avec nos pays partenaires. Nous y sommes parvenus en collaboration avec des institutions internationales et avec d'autres pays donateurs. Mais nous y sommes surtout parvenus avec le concours de ces nombreux Luxembourgeois qui apportent jour après jour leur pierre à l'édifice de la Coopération luxembourgeoise. C'est pourquoi je voudrais conclure par un grand merci : aux membres de cette Chambre des députés, à mes collègues du Gouvernement, aux collaborateurs de la Coopération, du Ministère des Affaires étrangères et des autres ministères, aux collaborateurs de Lux-Development, à nos collaborateurs sur le terrain et à ceux qui nous représentent sur le plan international, à ces nombreuses personnes qui s'engagent dans des ONG ou qui les soutiennent et à bien d'autres encore.

Seuls, nous ne pouvons rien, ensemble, nous pouvons beaucoup.

Je vous remercie.